



Conseil de tutelle

Distr.
GENERALE

T/PET.10/717
12 mai 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

PETITION DE M. STEPHEN RUMBOL CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE
DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

19 Merryhills Drive
Enfield
Middlesex EN2 7NS
Royaume-Uni

Le 27 avril 1988

La Secrétaire du Conseil de tutelle
de l'Organisation des Nations Unies
New York, N. Y. 10017

Madame la Secrétaire,

Je vous écris pour prier instamment le Conseil de tutelle de l'Organisation des Nations Unies de reconsidérer, lors de sa prochaine session, les arrangements qu'il a avec les Etats-Unis au sujet de la tutelle des îles Belau, dans le Pacifique.

Je suis attristé par les méthodes violentes, y compris l'assassinat de deux civils, utilisées par les Etats-Unis pour forcer les Belauans à modifier leur constitution antinucléaire en vue de permettre à l'armée des Etats-Unis d'exploiter les îles.

J'ai été réconforté d'apprendre le 25 avril 1988 que les méthodes utilisées l'an dernier par les Etats-Unis pour faire modifier la Constitution de Belau en ramenant de 75 à 50 % des voix les suffrages requis pour renverser la position antinucléaire ont été déclarées illégales.

Je vous prie instamment de prendre note des pressions illégales, violentes et meurtrières que les Etats-Unis exercent sur la population pour imposer leur point de vue. Les 15 000 Belauans ont le droit de choisir leur propre constitution et de diriger leur pays dans l'indépendance et à l'abri de contraintes extérieures telles que celles qu'exercent les Etats-Unis.

Je vous demande instamment d'examiner tous ces éléments pendant la session, de retirer aux Etats-Unis la tutelle de Belau, et d'insister auprès des Etats-Unis pour qu'ils mettent un terme à leurs campagnes de violence contre les Belauans et laissent ceux-ci vivre en paix.

Veillez agréer, etc.

(Signé) Stephen RUMBOL
